



Monsieur Fabien GENET  
Sénateur de Saône-et-Loire  
Palais du Luxembourg  
15 rue de Vaugirard  
75006 PARIS

La Plaine Saint-Denis, le **- 9 AOUT 2024**

Monsieur le Sénateur,

Par votre courrier du 15 mai dernier, vous appelez mon attention sur la situation de la ligne TER Paray-le-Monial - Lyon, et plus particulièrement sur le poste d'aiguilleur laissé vacant à Lamure-sur-Azergues et ses conséquences sur le fonctionnement de cette liaison.

Soyez assuré que votre demande a retenu toute mon attention. Vous m'aviez d'ailleurs déjà fait part de votre préoccupation lors de mon audition devant la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable du Sénat le 7 mai dernier.

Comme j'ai eu l'occasion de vous l'exprimer, SNCF Réseau doit faire face à des problématiques de ressources humaines : le processus de recrutement de l'agent circulation de Lamure-sur-Azergues prend, dans ce contexte, plus de temps que ce qui serait souhaité. Le Président-Directeur général de SNCF Réseau, Matthieu Chabanel, m'a cependant bien confirmé que tous les efforts étaient faits pour procéder à un recrutement dans les meilleurs délais.

Je veux enfin vous indiquer l'engagement et la mobilisation de tous les acteurs du groupe SNCF pour améliorer la qualité de service de la ligne.

Mes équipes et moi-même nous tenons à votre disposition pour tout échange que vous jugeriez utile.

Dans le cadre de la politique de transparence de SNCF, cet échange de courriers sera publié sur son site [sncf.com](https://www.sncf.com), sauf si vous manifestiez votre opposition dans un délai de quinze jours.

Je vous prie de croire, Monsieur le Sénateur, à l'assurance de ma haute considération.

  
Jean-Pierre FARANDOU  
Président-Directeur général de la SNCF